

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## du 23 Novembre 1958

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

J'aurais voulu m'entretenir personnellement avec chacun de vous et vous dire que je suis prêt à **vous aider** en toute circonstance, comme je me suis efforcé d'aider mes électeurs de Sézanne.

Enfant de ce pays, Conseiller Général depuis 1955, je suis **profondément attaché à notre région,** et je voudrais avoir des possibilités accrues d'y **travailler efficacement :** c'est pourquoi, répondant à l'appel que m'ont adressé beaucoup d'entre vous, j'ai décidé de solliciter vos suffrages aux prochaines élections législatives.

J'appartiens au parti républicain, radical et radical-socialiste et mon suppléant est Paul GÉRARD, Conseiller Général de Vertus.

Nous avons **une nouvelle Constitution que j'ai votée** avec la plupart d'entre vous. Nous avons une nouvelle loi électorale, **le scrutin d'arrondissement,** que mes amis et moi réclamions inlassablement depuis 12 ans, afin de briser la dictature des partis et de rapprocher l'élu de l'électeur. Nous avons un sérieux **espoir de paix en Algérie,** et j'espère que ceux qui ont un jeune là-bas vont être bientôt délivrés de leur inquiétude et le voir revenir travailler avec eux. Grâce au Général de Gaulle, nous pouvons escompter une solution libérale qui maintiendra l'Algérie dans l'ensemble français.

Il y a donc, cette fois-ci, de véritables perspectives de changement et il deviendra possible de **mieux défendre vos intérêts.**

**Agriculteurs,** vous avez été bien mal défendus par nos députés sortants et vous méritez de reprendre votre place dans la Nation ; en particulier, il est indispensable de **rétablir l'équilibre** entre les prix de vos produits et ceux de l'industrie ; il faut respecter en toute occasion les principes posés par les décrets Gaillard : assurés de prix normaux et de débouchés réguliers, vous pourrez équiper vos fermes et moderniser votre matériel ; il importe aussi de protéger l'exploitation familiale agricole, contre les achats spéculatifs de terres, comme je l'ai déjà demandé il y a 3 ans par un vœu au Conseil Général, vœu qu'ont refusé de prendre en considération ceux qui se posent habituellement en défenseurs de l'agriculture.

**Viticulteurs,** on doit vous défendre contre la spéculation qui s'attaque à vous dans les mauvaises années et veiller à l'établissement de relations justes avec le commerce.

**Commerçants, industriels** ou **artisans,** vous avez besoin de travailler dans un **climat d'expansion économique,** ce qui exige le rétablissement de l'équilibre des échanges extérieurs et du budget, le développement du crédit à l'équipement et à la consommation ; il vous faut à tout prix une **réforme fiscale** qui débarrassera notre système d'impôts de la forêt des exemptions, des régimes spéciaux, des privilèges et instituera à la place quelques impôts simples, perçus aussi près de la source que possible et **réduisant au maximum les contacts** entre l'administration et les contribuables. Le plein emploi de toutes les ressources humaines et matérielles de la Nation doit être assuré.

**Travailleurs de la terre ou de l'usine,** vous avez le droit de participer largement à l'amélioration des moyens de production auxquels vous consacrez vos forces. Il faut que vos traitements et salaires augmentent constamment au rythme de l'expansion et du progrès technique, mais sans provoquer des hausses de prix qui atteindraient votre pouvoir d'achat.

Votre sécurité doit être garantie dans les mêmes conditions, quelle que soit votre profession, contre la maladie, les accidents, la vieillesse et la perte de l'emploi (assurance interprofessionnelle chômage). Comme je l'ai demandé récemment par un vœu au Conseil Général, tout doit être mis en œuvre pour **inciter des usines à venir s'installer** à Epernay et dans les principaux chef-lieux de canton afin d'offrir du travail aux jeunes, de faire disparaître le chômage et d'assurer un meilleur équilibre à l'économie de notre région.

**Mal logés et jeunes ménages, l'effort de construction** doit prendre des proportions gigantesques : amélioration de **l'habitat rural,** suppression des taudis, édification de maisons familiales et de **logements destinés à la location** dans les principales agglomérations. Pour atteindre ce but, une modernisation de l'industrie du bâtiment et une politique des loyers liée à celle des salaires viendront appuyer l'effort financier de l'Etat.

**Fonctionnaires et assimilés,** vous devez être à la fois **mieux employés et mieux payés :** il faut, pour cela, réorganiser les services publics, moderniser les méthodes, simplifier les procédures, clarifier les instructions afin que les administrations cessent de tourner dans le vide, et travaillent à plein rendement. La suppression complète des zones de salaires permettra d'égaliser vos avantages familiaux.

**Pères et mères de famille,** je me range parmi vous. Nos enfants sont le meilleur gage de l'avenir de la Nation : mais il faudra pour eux construire des **classes nouvelles,** recruter des maîtres, développer **l'enseignement technique et professionnel,** mettre en œuvre une **réforme démocratique de l'enseignement** destinée à leur permettre, même si votre situation est modeste, d'accéder aux études et aux emplois correspondants à leurs capacités.

**Femmes et jeunes filles,** vos conditions de vie, souvent très dures, seront améliorées par la modernisation des fermes et de l'habitat urbain ; si vous avez une activité professionnelle propre, la réforme des régimes matrimoniaux vous en facilitera l'exercice.

**Anciens combattants, déportés, prisonniers, veuves, orphelins de guerre,** il faut que la Nation n'oublie pas les sacrifices qu'elle vous a demandés et les promesses qui vous ont été faites.

Enfin, vous qui avez le malheur d'être parmi les **deshérités,** les **défavorisés,** les **infirmes,** les **incurables,** vous pouvez prétendre à l'organisation, en votre faveur, d'une véritable solidarité nationale.

Ce programme sera réalisé, si vous choisissez un homme dont la **ténacité** a déjà été mise à l'épreuve. Et le scrutin d'arrondissement vous permet justement **d'exercer librement un tel choix.**

Pour que " ça change " radicalement, vous devez élire un **député** qui soit **à la fois un homme nouveau sans être un inconnu** et qui **n'ait pas été intoxiqué pendant 12 ans par les mœurs politiques de la défunte Assemblée.**

Pour éviter le retour à l'ancienne loi électorale, à la multiplication et à la toute puissance des partis, au truquage des apparentements, à l'instabilité ministérielle, **votez pour un homme qui a toujours réclamé le scrutin d'arrondissement !**

Je m'engage à rester en **contact étroit et régulier** avec les maires, avec les représentants des organisations professionnelles dont j'étudierai attentivement les suggestions ; **à tenir des permanences** régulièrement dans chaque canton et dans chaque commune de l'arrondissement, comme je l'ai fait et continuerai à le faire à Sézanne.

**Près de vous,** je vous aiderai à régler les affaires personnelles que vous me soumettrez.

# Il reste beaucoup à faire pour développer et moderniser notre région

Chères Électrices, chers Électeurs, songez à l'importance du vote du 23 Novembre. La nouvelle Constitution ne vaudra que par les hommes chargés de l'appliquer et c'est vous qui avez la responsabilité de les désigner. Après la révolution pacifique qui vient de s'accomplir, **vous allez engager l'avenir de la Nation,** donc le vôtre et celui de vos enfants, pour de longues années.

Pas d'abstentions !

**En votant pour un sortant** qui nous ramènerait des mœurs politiques dont nous ne voulons plus, vous risquez de **sacrifier à la fois la France et la République.**

**En votant pour les extrêmes,** vous risquez, selon le cas, de **sacrifier soit la France, soit la République.**

Par contre, **en votant pour l'homme nouveau,** candidat d'union des républicains, **vous sauverez à la fois la France et la République.**

C'est ce que vous voulez. Votez donc dès le 1er tour pour

**CLAUDE DES PORTES**

**Conseiller à la Cour des Comptes - Conseiller Général de la Marne**
**Chevalier de la Légion d'Honneur - Officier d'Académie**

IMP. LEMAIRE - SÉZANNE